



MME JOCELYNE TRICHOT
Présidente du Tennis Club de Chamouilley – Roches

Roches/Marne, le 01/07/2021

Madame, Monsieur,

Pour la période de juillet, août, septembre et octobre 2021, vous souhaitez accéder aux cours de tennis alors que vous n'êtes pas licenciés.

Les éléments suivants doivent être réunis :

- Vous acquittez d'un **droit d'accès de 30 euros** pour la période définie.
La moitié de cette somme est déductible de la cotisation au club pour la saison 2021/2022 ;
- Vous devez nous fournir une **copie de votre assurance responsabilité civile** ;
- un code d'accès numéroté vous sera remis pour utiliser le court numéro 3.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations.

Madame Jocelyne Trichot
Présidente

Pour tout renseignement : contacter Mme Jocelyne Trichot présidente au 06 70 71 89 89.

Pour tout renseignement : contacter Mme Corinne Cappe secrétaire au 06.38 82 58 40

Madame, Monsieur, souhaite accéder aux
cours de tennis pour la période de juillet, Aout, septembre et octobre 2021

Date de naissance :

Adresse :

☎ : ☞ :@.....

J'ai joint les éléments suivants :

- 30 euros de droit d'accès
- Assurance responsabilité civile
- Chèque de caution 15 euros pour la clé ou code numéroté.

A, le
Signature du responsable légal